# ANNEXE 1 : METHODE DU BILAN PREVISIONNEL POUR LA FERTILISATION AZOTEE : CULTURES ET PRAIRIES

Pour réaliser le calcul à partir des postes suivants, il est nécessaire de faire appel à des références propres à chaque exploitation ou à défaut aux références proposées par le GREN des Pays de la Loire listées en annexe 2 du présent arrêté. Une aide au calcul est proposée en annexe 6.

#### 1/ Méthode de calcul de la dose prévisionnelle d'azote à apporter aux cultures

<u>Liste des cultures concernées</u> : céréales à paille, maïs, sorgho, mélanges de culture, pomme de terre de consommation, colza, lin, tournesol, chanvre.

<u>Méthode du bilan prévisionnel retenu : cf.</u> guide méthodologique « Calcul de la fertilisation azotée », COMIFER, 2011, p23, équation [3'].

Pour calculer la dose d'azote minéral à apporter, on se base sur les postes suivants :

X: Apport d'azote sous forme d'engrais minéral de synthèse	Correspond à la dose d' N minéral
Xa : Equivalence engrais azoté des effluents organiques apportés,	<b>%Npro:</b> Teneur en azote du produit résiduaire organique (PRO <sup>2</sup> )
Xa = %Npro x Q x Keq, correspond à	Q : Volume ou masse épandue à l'hectare
la dose d'azote équivalent engrais disponible pour la culture	<b>Keq</b> : Coefficient d'équivalence engrais minéral efficace.
<b>Pf</b> : Quantité d'azote absorbé par la culture à	<b>b</b> : Besoin par unité de production.
la fermeture du bilan, Pf = b x Y	Y: Objectif de rendement selon zonage des petites régions agricoles ou départemental.
<b>Pi</b> : Quantité d'azote absorbé par la culture à l'ouverture du bilan	Dépend de l'état de croissance du peuplement au moment de l'ouverture du bilan.
<b>Ri</b> : Quantité d'azote minéral dans le sol à l'ouverture du bilan	Equivalent au reliquat sortie hiver (RSH) quand le bilan d'ouverture se situe en fin d'hiver.
<b>Mh</b> : Minéralisation nette de l'humus du sol	Dépend du stock de matière organique et intègre la minéralisation supplémentaire liée à l'arrière effet des apports réguliers de produits résiduaires organiques (PRO).
Mhp :Minéralisation nette due à un retournement de prairie	La valeur dépend de l'âge et de la conduite de la prairie au moment de sa destruction.
<b>Mr</b> : Minéralisation nette de résidus de récolte	Correspond au supplément de minéralisation liée à la décomposition des résidus du précédent cultural.
<b>MrCi</b> :Minéralisation nette de résidus de culture intermédiaire après destruction	Dépend du volume de la culture et de la date de sa destruction.
Nirr : Azote apporté par l'eau d'irrigation	Dépend de la teneur en azote de l'eau et du volume utilisé.
L: Pertes par lixiviation du nitrate	Les pertes par lixiviation s'opérant avant l'ouverture du bilan quand celui ci se tient fin d'hiver, le terme L est négligé.
Rf: Quantité d'azote minéral dans le sol à la fermeture du bilan	Azote dans le sol non valorisable

Ensemble des déchets de matières organiques : effluents d'élevage, déchets urbains, composts, ...

\_

#### 2/ Méthode de calcul de la dose prévisionnelle d'azote à apporter aux prairies

Liste des cultures : prairies

<u>Définition du CAU</u> (Coefficient Apparent d'Utilisation): Tout l'azote apporté n'est pas valorisé par la plante. L'azote est mal utilisé à certaines périodes, en particulier en conditions trop sèches ou trop froides (pertes par volatilisation, lessivage, stockage). On applique donc un CAU qui représente la fraction d'azote minéral apporté à la prairie qui est absorbée par la plante. Une valeur moyenne de 0.7 a été retenue pour l'ensemble de l'Ouest de la France.

<u>Méthode du bilan prévisionnel retenu</u> : *cf.* guide méthodologique « Calcul de la fertilisation azotée », COMIFER, 2011, page 65, équation [4'], dite équation d'efficience.

Pour calculer la dose d'azote minéral à apporter, on se base sur les postes suivants :

$$X + Xa = (Pf - P0) / CAU$$

X: Dose d'azote provenant de l'engrais minéral (kgN/Ha)	Correspond à la dose d'N minéral			
Xa: Equivalence engrais azoté des effluents	%Npro: Teneur en azote du produit			
organiques apportés, correspond à la dose	Q : Volume ou masse épandue à l'hectare			
d'azote équivalent engrais disponible pour la culture.  Xa = %Npro x Q x Keq, correspond à la dose d'azote équivalent engrais disponible pour la culture	<b>Keq:</b> Coefficient d'équivalence engrais minéral efficace			
<b>Pf</b> : Quantité d'azote absorbé par la prairie jusqu'à la récolte, Pf = Nexp + Nréserve	En conduite stable, l'utilisation de l'azote mis en réserve (Nréserve) est équivalent à l'entrée et à la sortie de période de croissance de la prairie. On considère donc qu'on peut le négliger.  Pf = Nexp			
<b>Nexp</b> : Quantité d'azote exportée par la prairie, Nexp = MS x %N	correspond à la quantité d'azote contenu dans les parties aériennes produites			
MS: Objectif de production de la prairie (tMS/Ha), estimée par 2 méthodes validées:	<ul> <li>soit valorisation moyenne de l'herbe de l'exploitation à l'échelle de l'année : cas du bilan fourrager,</li> <li>soit par les niveaux de production accessibles à l'échelle de l'année ou de la saison et au niveau parcellaire : cas de l'optimisation de la production d'herbe.</li> </ul>			
%N: Teneur en azote de l'herbe				
P0: Fournitures globales d'azote minéral par le sol, P0 = Mh + Nrest + Fs	pâturage de l'année (kgN/Ha)			
	<b>Fs:</b> Quantité d'azote fixée par les légumineuses présentes (kgN/Ha)			
CAU: Coefficient apparent d'utilisation de l'engrais minéral. CAU = 0.7	Voir définition ci-dessus			

A noter que pour l'objectif de production (MS), pour le bilan fourrager, on multiplie par 1,15 pour un objectif de rendement de 5,5 tMS/UGB afin de tenir compte des pertes entre le champ et l'auge dans le cas de la fauche, ou des pertes dues au piétinement des animaux dans le cas du pâturage.

### ANNEXE 2: TABLEAUX DE REFERENCES

INDEX DES T	ABLEAUX DE REFERENCES
	o, besoins de la culture (kgN/q ou kgN/tMS) – source ARVALIS Institut du végétal et CETIOM, 20128
Tableau 2 – b	o, besoins du maïs (kgN/q ou kgN/tMS) – source ARVALIS Institut du végétal, 20128
Tableau 3 – b	p, besoins des céréales à paille (kgN/q) – source ARVALIS Institut du végétal, 20128
Tableau 4 – b	o, besoins de la pomme de terre de consommation (kgN/Ha) – source COMIFER, 20129
Tableau 5 – Y	Y, objectif de rendement (q/Ha) – source GREN, 20129
	Pi, azote absorbé à l'ouverture du bilan pour les céréales d'hiver (kgN/Ha) – source ARVALIS Institut du végétal, 20129
	Pi, azote absorbé à l'ouverture du bilan pour colza, tournesol, chanvre, lin, maïs et sorgho (kgN/Ha) – source ARVALIS Institut du végétal et CETIOM, 201210
	Mh, fourniture d'azote par le sol pour céréales à paille / maïs / colza / tournesol / chanvre / lin / pomme de terre de consommation (kgN/Ha) – source ARVALIS Institut du végétal, 201210
	Mhp, minéralisation de l'azote due à un retournement de prairie (kgN/Ha) - source COMIFER page 36, 201211
	Mr, minéralisation nette des résidus de la culture précédente (kgN/Ha) – source COMIFER page 38, 201211
	Mr, minéralisation nette des résidus de jachère précédente (kgN/Ha) – source COMIFER page 38, 2012
I	MrCi, minéralisation nette des résidus de culture intermédiaires MrCi (kgN/Ha) – Source: Brochure "Cultures Intermédiaires - Impacts et Conduite", ARVALIS/CETIOM/ITB/ITL, août 2011
	Npro, Teneurs en azote des principaux Produits Résiduaires Organiques – Arrêtés départementaux 4ème Plan d'Action Nitrates (Mayenne et Sarthe, 2009) et COMIFER page 56, 2012
(	Keq, coefficient d'équivalence engrais minéral efficace des principaux Produits Résiduaires Organiques (PRO) pour les cultures concernées – arrêtés départementaux Plan d'Action Nitrates de la Mayenne et COMIFER page 42, 2012
Tableau 15 –	Rf, quantité d'azote minéral dans le sol à la fermeture du bilan Rf (kgN/Ha) – source AZOBIL©INRA, 2012
	Ri, quantité d'azote minéral dans le sol à l'ouverture du bilan (kgN/Ha) – source CETIOM, GREN, COMIFER page 29, 2012
	MS, Prairies, objectif de production de la prairie en matière sèche (tMS/Ha) – source GREN et COMIFER page 68, 2012
	%N, Prairies, teneur en azote de l'herbe selon le mode d'exploitation – source COMIFER page 72, 2012
	Mh, Prairies, fourniture d'azote par le sol sans les restitutions pâturage (kgN/Ha/an) - source Chambre régionale d'agriculture des pays de la Loire, 2006
Tableau 20 –	Nrest, Prairies, contribution directe des restitutions au pâturage de l'année (kgN/Ha/an) - Chambre régionale d'agriculture des pays de la Loire, 200616
	Fs, azote fixé par les légumineuses présentes (kgN/Ha/an) - Chambre régionale d'agriculture des pays de la Loire, 2006
	Keq, coefficient d'équivalence engrais minéral efficace pour les prairies – source COMIFER page 43, 2012

Tableau 1 – b, besoins de la culture (kgN/q ou kgN/tMS) – source ARVALIS Institut du végétal et CETIOM, 2012

	Cultures										
				Pomme de		Lin	Lin		Sorgho		Mélange
	Céréales a paille Colza (kgN/q) Tournesol (kgN/q)	terre de Chanvre		fibre (kgN /tMS)	Grain (kgN/q)	Grain Ensilage Semence	Grain (kgN/q)	Ensilage (kgN/tMS)	de culture		
b	Tableau 3	6.5	4.5	Tableau 4	15	10	4.5	Tableau 2	2.4	13	Annexe 7

Tableau 2 – b, besoins du maïs (kgN/q ou kgN/tMS) – source ARVALIS Institut du végétal, 2012

Cultu	res	Maïs ensilage (kgN/tMS)				Maïs grain (kgN/q)			Maïs semences (kgN/q)					
Obj. de ren	dement*	≤14t	]14t ;18	8t] >18	3t	<100q [100q;120q] >120q		<35q	[35q ;40	)q[ [40q;5	]p0	≥50q		
b*		14	13	12	2	2.3 2.2 2.1		2.1	4	3.5	3		2.5	
* Pour le ma	aïs semenc	e les be	esoins un	itaires b	do	ivent être	divi	sés par le	Coefficie	ent d'Oc	cupation pa	r les Femelle	es (Co	OF)
Dispositif	6x3		6x2	4x2		4x2	,	4x3	2x1:	x2x2	2x2	Inter	Sei	mences
de semis	UXS	'	UX2	norm	al	rédu	it	483	réc	luit	ZXZ	planting	de	e base
COF	0.75	(	).77	0.69	)	0.71	1	0.67	0.	63	0.57	1.00		1.00

Tableau 3 – b, besoins des céréales à paille (kgN/q) – source ARVALIS Institut du végétal, 2012

Céréales à paille	Variétés	<b>b</b> (kg N/q)
Avoine	(hiver et printemps)	2.2
Orge	(hiver et printemps) (tableau par variété à venir)	2.5
Seigle		2.3
Triticale		2.6
	Base si variété non connue  accroc, acienda, adhoc, alberic, ambition, amundsen, andalou, aramis, arlequin, balance, bermude, ccb preference, claire, expert, glasgow, hekto, hybery, hymack, hyscore, hystar, hysun, jb diego, lear, oakley, pakito, parador, perfector, pierrot, prevert, royssac, scipion, scor, selekt, sobbel, sokal, sponsor, sweet, trapez, tremie, valoris, viscount	2.8
Blé tendre (hiver et printemps, non améliorant)	adequat, aldric, aligator, alixan, altigo, altria, amador, andino, apache, aprilio, arezzo, aristote, arkeos, as de cœur, attitude, aurele, autan, aztec, bagou, barok, bastide, boisseau, boregar, boston, brentano, buenno, calisto, campero, catalan, celestin, centenaire, chagall, charger, chevron, compil, cordiale, craklin, cyrano, dialog, dinghy, dinosor, elephant, ephoros, epidoc, equilibre, euclide, flaubert, fluor, folklor, forban, forblanc, galopain, garantus, garcia, goncourt, grethel, hamac, haussmann, hybred, hyxo, illico, innov, isengrain, kalystar, karillon, marcelin, maxwell, maxyl, minotor, nirvana, nucleo, orcas, ornicar, orvantis, oxebo, paledor, pepidor, perceval, phare, plainedor, pr22r20, pr22r28, pr22r58, premio, quatuor, razzano, record, richepain, ritmo, rochfort, rodrigo, rosario, rustic, sankara, semafor, seyrac, shango, sideral, sirtaki, sisley, sogood, solehio, sollario, swindy, swinggy, taldor, texel, tiago, timber, toisondor, uski	3.0
	accor, adagio, aerobic, allez y, altamira, ambello, amerigo, athlon, attlass, aubusson, avantage, azimut, azzerti, camp remy, caphorn, ccb ingenio, cezanne, chevalier, croisade, exelcior, exotic, farandole, frelon, galactic, graindor, instinct, interet, iridium, isidor, kalango, koreli, limes, lukullus, manager, mendel, mercato, miroir, musik, nogal, nuage, oratorio, paindor, racine, recital, ressor, saint ex, samourai, soissons, sophytra, sorrial, sy alteo, valodor, zinal	3.2
	hyno-rista, monopole, sebasto, segor, somme, turelli	3.5
Blé tendre	Base si variété non connue	3.5
(hiver et printemps,	manital, renan	3.7
variétés	esperia, galibier, quality	3.9
améliorantes)	bussard, courtot, levis, lona, qualital, quebon, runal, tamaro	4.1
	Base si variété non connue	3.5
Blé Dur	pescadou	3.5
(hiver et	biensur, karur, cultur, sy banco	3.7
printemps)	alexis, fabulis, miradoux, sculptur, sy cysco	3.9
printemps)	aventur, tablur	4.1
	toutes variétés	3.5

Tableau 4 – b, besoins de la pomme de terre de consommation (kgN/Ha) – source COMIFER, 2012

		Date de défanage ou de récolte en vert										
	1 au	11 au	21 au	1 au	11 au	21 au	1 au	11 au	21 au			
	10/7	20/7	31/7	10/8	20/8	31/8	10/9	20/9	30/9			
Date de plantation	n											
Du 11 au 20/03	185	200	215	220	225	230	240	240	240			
Du 21 au 31/03	180	195	215	220	225	230	235	240	245			
Du 01 au 10/04	175	195	210	215	220	230	235	235	240			
Du 11 au 20/04	170	185	205	215	220	225	230	235	240			
Du 21 au 30/04	165	185	200	210	215	225	230	235	240			
Du 1 au 10/05	160	175	195	205	210	220	225	230	235			
Du 11 au 20/05	140	155	180	195	205	215	220	225	230			
Du 21 au 31/05	110	140	165	180	195	205	215	220	225			

#### Tableau 5 - Y, objectif de rendement (q/Ha) - source GREN, 2012

- → Prendre la moyenne des rendements des 5 dernières années de la parcelle en excluant la meilleure et la moins bonne,
- → En l'absence de référence sur la parcelle, prendre le rendement moyen sur l'exploitation au cours des cinq dernières années,
- → Lorsque les références disponibles sur l'exploitation sont insuffisantes pour effectuer le calcul, prendre les valeurs du tableau ci-dessous. La règle est d'utiliser les références de l'exploitation et à défaut de se référer aux valeurs ci-dessous, considérées comme des *maximum*.

	Cultures											
	Céréales	Colza	Tournesol	Maïs			Sorgho		Chanvre	Lin		
	à paille (a/Ha)	(q/Ha)		grain	ensilage	semence	grain	Ensilage	(kgN/tMS	fibre	grain	
	(q/Ha)			(q/Ha)	(kgN/tMS)	(q/Ha)	(q/Ha)	(kgN/tMS)		(kgN/tMS)	(q/Ha)	
Y			а	nnexe 5		Idem maïs	12	25	20			

 $Tableau\ 6-Pi,\ azote\ absorbé\ \grave{a}\ l'ouverture\ du\ bilan\ pour\ les\ c\'er\'eales\ d'hiver\ (kgN/Ha)-source\ ARVALIS\ Institut\ du\ v\'eg\'etal,\ 2012$ 

Nbre de talles	0	1	2	3	4	5
Pi	10	15	20	25	30	35

Tableau 7 – Pi, azote absorbé à l'ouverture du bilan pour colza, tournesol, chanvre, lin, maïs et sorgho (kgN/Ha) – source ARVALIS Institut du végétal et CETIOM, 2012

ı		Cultures									
	Colza		Tournesol Pomme de		Li	in	Maïs	Caraba			
		Coiza	/ Chanvre	terre de conso.	hiver	printemps	Mais	Sorgho			
	Pi	Méthode d'estimation ci-dessous	0	0	20	0	0	0			

L'azote prélevé est directement lié à la biomasse produite Pi<sub>colza</sub> = biomasse produite (kg/m²) X 65 La biomasse est estimée selon 3 méthodes\* présentées ci-dessous.

#### 1/ Estimation de la biomasse produite par pesée (fortement conseillée)

#### Méthode par pesée

- x choisir 2 à 4 placettes de 1 m² chacune, représentatives de la parcelle
- \* délimiter chaque placette, puis prélever les plantes, lorsque la végétation est ressuyée (en absence de rosée ou de pluie)
- x couper les plantes au niveau du collet, au ras du sol
- \* peser les plantes fraîchement coupées sur chaque placette sans séchage.
- ➤ calculer ensuite la moyenne des pesées réalisées sur les placettes et reporter ce poids moyen dans le champ "Poids frais du colza en kg/m²" en arrondissant à la valeur la plus proche.

#### Parcelles hétérogènes

Si la parcelle comprend plusieurs zones avec des densités ou des niveaux de croissance très différents, il est intéressant de réaliser la même opération sur chacune de ces zones (2 à 4 placettes par zone).

2/ Estimation de la biomasse produite par méthode visuelle

#### 3/ Estimation de la biomasse produite par méthode satellitaire

Les outils d'imagerie satellitaire facilitent l'identification de ces différentes zones. Vous calculerez donc des doses d'azote différentes sur chaque zone. Si possible, vous appliquerez ces doses différentes sur chacune d'elles. Sinon, vous devrez calculer la dose à apporter uniformément sur la parcelle.

Tableau 8 – Mh, fourniture d'azote par le sol pour céréales à paille / maïs / colza / tournesol / chanvre / lin / pomme de terre de consommation (kgN/Ha) – source ARVALIS Institut du végétal, 2012

			S	système de cultur	e			
Culture	Sol dominant	prairie - polyculture élevage bovin	historique prairie longue durée et sols humifères - polyculture élevage bovin	polyculture élevage bovins , sans historique prairie	céréales, élevage hors sol	céréales sans élevage		
	sable	85		80	75	70		
Maïs	limons	75	120	65	50	50		
Mais	argilo-calcaires et argileux profond	55		45	45	40		
	marais	90		85	85	75		
	sable	55		50	45	40		
Céréales	limons	45	70	40	35	30		
à paille	argilo-calcaires et argileux profond	35		30	25	20		
	marais	60		50	50	45		
	sable	45		40	40	35		
Colza	limons	40	65	35	30	30		
Coiza	argilo-calcaires et argileux profond	30		25	20	15		
	marais	55		45	45	40		
Tourneso	l / Chanvre / Lin / Pomme de terre	Idem valeur maïs ci-dessus						

<sup>\*</sup> CETIOM, 2012, http://www.cetiom.fr/reglette/index.php?message=saisie&region\_id=10

Tableau 9 - Mhp, minéralisation de l'azote due à un retournement de prairie (kgN/Ha) - source COMIFER page 36, 2012

	Rang d	e la culture		Ag	e de la prai	rie	
	post d	estruction	< 18 mois	2-3 ans	4-5 ans	6-10 ans	> 10 ans
Destruction	1	maïs	20	60	100	120	140
de printemps	2	maïs ou blé	0	0	25	35	40
de printemps	3	maïs ou blé	0	0	0	0	0
Destruction	1	blé	10	30	50	60	70
à l'automne	2	maïs ou blé	0	0	0	0	0
(déconseillée)	3	maïs ou blé	0	0	0	0	0
Prise en compte du mod	e d'exploitation	dans le calcul de M	Mhp				
Les valeurs de Mhp ci-	-dessus sont à	Effet du mode d'e	exploitation	RGA*	pur	Association R	GA-TB**
multiplier par les valeurs	suivantes selon	Pâture inté	grale	1,0	)	1,0	
la proportion de fauches	dans le mode	Fauche + pâture		0,7		1,0	
d'exploitation de la prairie	e de RGA pur :	Fauche inté	grale	0,4	1	1,0	

<sup>\*</sup> RGA Ray Gras Anglais \*\*TB Trèfle Blanc

Tableau 10 - Mr, minéralisation nette des résidus de la culture précédente (kgN/Ha) - source COMIFER page 38, 2012

Nature du précédent	Mr (Kg N / Ha)
Betterave	20
Carotte	10
Céréales pailles enfouies	-20
Céréales pailles enlevées ou brûlées	0
Colza	20
Endive	10
Féverole	30
Lin fibre	0
Luzerne (retournement fin été / début automne ) : année n+1	40
Luzerne (retournement fin été / début automne) : année n+2	20
Luzerne (retournement printemps)	En cours d'étude
Maïs fourrage	0
Maïs grain	-10
Pois protéagineux	20
Prairie	0
Pois, Haricots de conserve	20
Pomme de terre	20
Tournesol	-10
Ray-Grass dérobé	- 30
Jachère	Voir Tableau 11

Tableau 11 – Mr, minéralisation nette des résidus de jachère précédente (kgN/Ha) – source COMIFER page 38, 2012

Type de jachère	Âgo	Période de destruction / culture suivante			
(espèce dominantes)	Age	Fin été / hiver	Fin été / printemps	Fin hiver / printemps	
Graminée	Moins de 1 an	10	5	10	
Graminee	Plus de 1 an	20	15	20	
Légumineuse	Moins de 1 an	20	15	20	
Leguiiiileuse	Plus de 1 an	40	30	40	
Graminée + légumineuse	Moins de 1 an	15	10	15	
Graninice   legunineuse	Plus de 1 an	30	25	30	

 $Tableau\ 12-MrCi,\ minéralisation\ nette\ des\ résidus\ de\ culture\ intermédiaires\ MrCi\ (kgN/Ha)-Source:\ Brochure\ "Cultures\ Intermédiaires-Impacts\ et\ Conduite",\ ARVALIS/CETIOM/ITB/ITL,\ août\ 2011$ 

Nature de la culture	Production de la	Ouverture du bil	an en sortie hiver	Ouverture du	bilan en Avril
intermédiaire	CI** (tMS/Ha)	Destruction nov./déc.	Destruction >janv.	Destruction nov./déc.	Destruction >janv.
Crucifères*	<= 1	5	10	0	5
(moutarde, radis,)	2 (>1 et <3)	10	15	5	10
(moduarde, radis,)	>= 3	15	20	10	15
Craminása da tema Saigla	<= 1	0	5	0	0
Graminées de type Seigle, avoine,	2 (>1 et <3)	5	10	0	5
avome,	>= 3	10	15	5	10
Graminées de type Ray-	<= 1	5	10	0	5
Grass	2 (>1 et <3)	10	15	5	10
Grass	>= 3	15	20	10	15
	<= 1	10	20	5	10
Légumineuses	2 (>1 et <3)	20	30	10	20
	>= 3	30	40	20	30
Hudrophullogog	<= 1	0	5	0	0
Hydrophyllacees (phacelie)	2 (>1 et <3)	5	10	0	5
(риассие)	>= 3	10	15	5	10
Málangas gramináss	<= 1	5	13	3	5
Mélanges graminées - légumineuses	2 (>1 et <3)	13	20	5	13
reguiinieuses	>= 3	20	28	13	20
Málangas aruaifàras	<= 1	8	15	3	8
Mélanges crucifères - légumineuses	2 (>1 et <3)	15	23	8	15
reguiinieuses	>= 3	23	30	15	23

<sup>\*</sup> Colza non concerné, MrCi = 0 kgN/Ha

<sup>\*\*</sup> CI Culture Intermédiaire

Tableau 13 – Npro, Teneurs en azote des principaux Produits Résiduaires Organiques – Arrêtés départementaux 4ème Plan d'Action Nitrates (Mayenne et Sarthe, 2009) et COMIFER page 56, 2012

- → prendre la teneur en azote du produit,
   → ou analyse de l'exploitant
   → ou valeur du tableau ci-dessous

ou vaieur du taoieau	Type de déjections	N total (kg N / unité de produit brut)	Unité du produit brut
	Lisier bovins épais	3.6	m <sup>3</sup>
	Lisier bovins non dilué	2.8	m <sup>3</sup>
	Lisier bovins dilué	1.6	m <sup>3</sup>
	Lisier taurillons caillebotis	4.9	$m^3$
	Lisier veaux	2.8	$m^3$
ъ.	Fumier bovins stabulations	5.4	T
Bovins	Fumier bovins logettes	5.1	T
	Fumiers bovins taurillons	3.9	Т
	Fumier veaux	2.4	T
	Purins purs	3	m <sup>3</sup>
	Purins lixiviats dilués	0.4	$m^3$
	Compost de fumier de bovins	8	T
	Lisier porcs concentré	5.5	$\frac{1}{\text{m}^3}$
	Lisier porcs	4.3	m <sup>3</sup>
	Lisiers porcs dilué	3.2	$\frac{m}{m^3}$
Porcs	Fumier porcs paille	7.2	T
	Fumier porcs sciure	9.1	T
	Compost de fumier de porcs	8.4	T
	Lisier poules pondeuses	6.8	m <sup>3</sup>
	Fientes poules humides	22	T
	Fientes poules séchées	40	T
	Fientes poules pré-séchées sur tapis	22	Т
	Fientes poules séchées en fosse profonde	30	T
Poules	Fientes poules séchées sous hangar	40	T
	Fumier poules pondeuses	15.1	T
	Fumier poulets label frais	14.5	T
	Fumier poulets label stocké	10.3	T
	Fumier poulets industriels frais	29	T
	Fumier poulets industriels stocké	22	T
	Fumier pintades label frais	23	T
Pintades	Fumier pintades label stocké	15.4	T
rintages	Fumier pintades industriels frais	29	T
	Fumier pintades industriels stockés	22	T
	Lisier canards à rôtir	7.5	$m^3$
Canards	Lisier canards gavage	6	$m^3$
Canarus	Fumier canards label frais	11.9	T
	Fumier canards label stocké	6.8	T
Dindes	Fumier dindes industriels frais	27	T
Dilides	Fumier dindes industriels stocké	21	T
	Fumier d'ovins	6.7	T
	Compost de fumier d'ovins	11.5	T
	Fumiers caprins	6.1	T
	Fumier lapins	8.5	T
Autres	Fumier d'équins	8.2	T
	Boues liquides 2 – 5 % MS	0.8 à 2	m <sup>3</sup>
	Compost urbain	5 à 10	T
	Compost de déchets verts	6 à 12	T
	Vinasse de sucrerie	10 à 40	$m^3$

Source Institut de l'élevage, ITAVI, ITP, ARVALIS, ITEB via arrêté départementaux 4ème PAN de la Mayenne et de la Sarthe, 2009

Tableau 14 – Keq, coefficient d'équivalence engrais minéral efficace des principaux Produits Résiduaires Organiques (PRO) pour les cultures concernées – arrêtés départementaux Plan d'Action Nitrates de la Mayenne et COMIFER page 42, 2012

Exemples de types PRO	Cultures concernées	Périodes d'apport	Coefficient d' engrais	(Keq)
Exemples de types i No	Cultures concernees	reflowes a apport	Keq sur la période bilan	Keq sur tout le cycle
Fumier de bovins (pailleux	Cultures de printemps	Printemps	0,30	
et décomposés)	Cultures de printemps	Eté-automne	0,20	
ct decomposes)	Colza	Fin d'été		0,2
Compost de fumiers de	Cultures de printemps	Printemps	0,10*	
bovins	Colza	Fin d'été		0,1
DOVINS	Cultures de printemps	Eté automne avant CIPAN**	0,10	
Fumier de volailles	Toutes cultures de printemps et d'automne (céréales)	Sortie d'hiver -Printemps	0,35	
runner de volantes	Colza	Fin d'été		0,5
	Cultures de printemps	Eté automne avant CIPAN**	0,15	
Compact de fumiere de	Cultures de printemps	Printemps	0,3	
Compost de fumiers de volailles	Colza	Fin d'été	0,1	
volames	Cultures de printemps	Eté automne avant CIPAN**	0,1	
Fientes de volailles (toutes	Toutes cultures de printemps et d'automne (céréales)	Sortie d'hiver -Printemps	0,40	
catégories)	Colza	Fin d'été		0,5
	Cultures de printemps	Eté automne avant CIPAN**	0,15	
Lisier de porcs	Toutes cultures de printemps et d'automne	Sortie d'hiver -Printemps	0,6	
Lisier de canards	Colza	Fin d'été		0,5
	Cultures de printemps	Eté automne avant CIPAN**	0,05	
Lisier de bovins	Cultures de printemps	Printemps	0,5	
	Cultures d'automne	Fin d'été	0,15	
	Cultures de printemps	Eté automne avant CIPAN**	0,10	
Compost d'ordures ménagères	Cultures de printemps	Printemps	0,05	
Compost urbain	Cultures de printemps	Eté automne avant CIPAN**	0,05	

<sup>\*</sup> compost de plus de 10 mois

Tableau 15 – Rf, quantité d'azote minéral dans le sol à la fermeture du bilan Rf (kgN/Ha) – source AZOBIL©INRA, 2012

Classes de profondeur	Type de sol	Sol léger	Sol limoneux	Sol argileux	Sol de craie
1	sol superficiel (≤ 30 cm)	5	10	15	15
2	peu profond (0 à 60 cm)	10	15	20	20
3	profond (0 à 90 cm)	15	20	30	30
4	très profond (> 90 cm)	20	30	40	40

<sup>\*\*</sup> Les apports de PRO réalisés avant CIPAN et cultures de printemps ne sont pas autorisés dans toutes les régions. Quand cette pratique est autorisée, il faut veiller à ajuster la quantité d'azote « efficace » apporté par le produit organique à la capacité d'absorption de la CIPAN.

## Tableau 16 – Ri, quantité d'azote minéral dans le sol à l'ouverture du bilan (kgN/Ha) – source CETIOM, GREN, COMIFER page 29, 2012

Si le bilan est ouvert à la fin de l'hiver (pratique classique pour une céréale d'hiver par exemple), Ri prend souvent le nom de Reliquat Sortie Hiver (RSH).

Culture	Type de sol				
Culture	superficiel	profond			
colza	Analyses de sol du producteur	Analyses de sol du producteur			
COIZa	ou 20	ou 30			
tournesol	Analyses de sol du producteur ou références locales d'accès public fournies par les chambres d'agricultures, les coopératives ou utilisation des références contenues dans les modèles dynamiques définis par le ministère de l'agriculture <b>Sinon 40 par défaut</b>				
autres cultures	Analyses par le producteur ou références locales d'accès public fournies par les chambres d'agricultures, les coopératives ou utilisation des références contenues dans les modèles dynamiques définis par le ministère de l'agriculture ou références statistiques selon la pluviométrie				

## Tableau 17 – MS, Prairies, objectif de production de la prairie en matière sèche (tMS/Ha) – source GREN et COMIFER page 68, 2012

Tableau 17 partie a		
1°/ Estimation par approche globale à partir de la	Nbre d'UGB	Réf. exploitation
valorisation moyenne de l'herbe de l'exploitation à	Besoins	5.5 tMS/UGB/an
l'échelle de l'année	Achats fourrages	Réf. exploitation
	Variation de stocks	Réf. exploitation

Tableau 17 partie b					
2°/ Estimation par	approche parcellairo	e par les niveaux de	production accessibl	es à l'échelle de l'ann	ée ou de la saison
			Excès d'eau hivernal		
Pousse estivale	Nu	Nul Moyen Fort			
(tMS)/Ha	pâture	fauche + pâture	pâture	Fauche + pâture	fauche (+pâture)
Forte	10	11	9	10	7
Ralentie	8	9	7	8	6
Très faible à nulle	6	7	5	6	4

## $Tableau\ 18-\%N, Prairies, teneur\ en\ azote\ de\ l'herbe\ selon\ le\ mode\ d'exploitation-source\ COMIFER\ page\ 72,\\ 2012$

Mode d'exploitation	En kgN/tMS
Pâturage à rotation rapide (retour toutes les 3 semaines) ou continu	30
Pâturage à rotation lente (retour toutes les 5 semaines)	25
Ensilage	25
Foin précoce et foin de repousse	20
Foin tardif de 1 <sup>er</sup> cycle	15

## Tableau 19 – Mh, Prairies, fourniture d'azote par le sol sans les restitutions pâturage (kgN/Ha/an) - source Chambre régionale d'agriculture des pays de la Loire, 2006

	Potentiel de production					
	Faible		Moyen		Elevé	
Entretien organique	Fourniture annuelles	Printemps	Fourniture annuelles	Printemps	Fourniture annuelles	Printemps
Faible	35	25	70	50	105	75
Moyen	Situation non	recommandée	90	65	110	85
Fort	Situation non	recommandée	Situation non r	ecommandée	120	95

Tableau 20 – Nrest, Prairies, contribution directe des restitutions au pâturage de l'année (kgN/Ha/an) - Chambre régionale d'agriculture des pays de la Loire, 2006

	Part de pâture dans la production				
Rendement annuel	> 75%	50 à 75 %	< 50%		
4 tMS	15	5	5		
6 tMS	25	15	10		
8 t MS	35	25	15		
10 t MS	40	30	20		

 $Tableau\ 21-Fs,\ azote\ fix\'e\ par\ les\ l\'egumineuses\ pr\'esentes\ (kgN/Ha/an)\ -\ Chambre\ r\'egionale\ d'agriculture\ des\ pays\ de\ la\ Loire,\ 2006$ 

		Proportion visuel de trèfle blanc							
Rendement annuel total	< 10 %	20 % été 10-15 % printemps	30 % été 15-20 % printemps						
4 tMS	0	20	35						
6 tMS	0	30	55						
8 t MS	0	40	75						
10 t MS	0	45	95						

Au delà de 25% de proportion visuelle de trèfle blanc, aucun apport d'engrais azoté minéral est nécessaire.

Tableau 22 – Keq, coefficient d'équivalence engrais minéral efficace pour les prairies – source COMIFER page 43, 2012

Exemples d'effluents	Mode	Périodes d'apport		
d'élevage épandus sur prairies	d'apport	Automne	Printemps	
Fumier de bovins	En surface	0,2	0,1	
Compost de fumier de bovins	En surface	0,15	0,05	
Fumier de porcs	En surface	0,4	0,4	
Compost de fumier de porcs	En surface	0,2	0,2	
Lisier de bovins	En surface	0,4		
Lisier de bovins	Enfoui		0,5	
Lisier de porcs	En surface		0,5	
Lisier de porcs	Enfoui		0,6	
Lisier de porcs	En surface	0,5*		

<sup>\*</sup> Sur prairies de plus de 6 mois, cette pratique est de façon générale peu recommandée car elle présente des risques de lessivage des nitrates importants durant l'hiver. Il faut veiller à ajuster la quantité d'azote « efficace » à la capacité d'absorption de la prairie à cette période.

# ANNEXE 3: DOSE TOTALE D'AZOTE PLAFONNEE: CULTURES SPECIALISEES

Familles de cultures spécialisées concernées : maraîchage, arboriculture, horticulture, vigne, plantes à parfum, aromatiques et médicinales et porte-graines. Autres :tabac et soja.

Pour ces cultures spécialisées, une dose d'apport plafond d'azote total a été fixée.

#### L'unité de valeur retenue est :

#### u N<sub>total</sub> / cycle de culture / Ha.

Pour les surfaces cultivées sur lesquelles se cumulent plusieurs cycles de culture, l'azote total apporté correspond à la somme des doses calculées pour chaque cycle sur une année.

Définitions :

Dose plafond :dose maximum issue de références tirées d'expérimentation au champ, à ne pas dépasser.

Dose pivot :dose détermonée par situation culturale type et par espèce cultivée, par analyse fréquentielle de collections de courbes de réponse à l'azote.

#### INDEX DES TABLEAUX DE DOSE D'APPORT MAXIMUM

Tableau 23 - Dose maximum d'azote total pour les cultures de fruits – source GREN, 2012	18
Tableau 24 - Dose maximum d'azote total pour les cultures de plantes à parfums, aromatiques et médicinales, ITEIPMAI, 2012	18
Tableau 25 - Dose maximum d'azote total pour les cultures de maraîchage - source GREN, 2012	19
Tableau 26 - Dose maximum d'azote total pour les cultures porte-graine « petites graines » – source FNAMS, 2012	20
Tableau 27 - Dose maximum d'azote total pour les cultures de pépinière – source Bureau Horticole Régional, 2012	21
Tableau 28 - Dose plafond pour autres cultures – source GREN, 2012	

Tableau 23 - Dose maximum d'azote total pour les cultures de fruits - source GREN, 2012

	FRUITS								
	Cultures		Azote total apporté * uN <sub>total</sub> /cycle de production/Ha	Indication de production					
actinidia			voir kiwi						
cassis			60						
cerisier			110						
		remontante	280	50 (T/Ha)					
fraise		précoce	210						
naisc		gariguette	180						
		pleine saison	140						
framboise			30	10 (T/Ha)					
groseille			60	20 (T/Ha)					
kiwi (=actinidia)			130						
melon		greffé	120						
		plein champ	100						
poirier			100						
		classique	100						
		plantation	50						
pommier	à cidre	avant production	80						
		en plein production	120						
pêcher	êcher		90						
prunier			120						
		année d'implantation	90						
vigne		AOC/AOP	60						
		vins de pays	90						

<sup>\*</sup> valeur maximum sauf pour les années d'implantation où la fumure organique de fond peut être légèrement supérieure

Tableau 24 - Dose maximum d'azote total pour les cultures de plantes à parfums, aromatiques et médicinales, ITEIPMAI, 2012

Pi	LANTES AROMATIQUES ET MEDICINALES		
Cultures	<b>Azote total apporté</b> uN <sub>total</sub> /cycle de production/Ha	Indication de production	
lavandin	50		
pavot oeillette	100		
lavande	50		
sauge sclarée	50		
basilic	160		
camomille romaine	60		
cassis	50		
chardon Marie	50		
coriandre	125		
estragon	135		
ginkgo	170		
menthe poivrée	180		
persil	240		
thym	150		
aneth	110		
cerfeuil	170		
ciboulette	310		
fenugrec	30		
mélisse officinale	190		
origan sp.	130		
psyllium	50		
romarin	90		
sauge officinale	90		
valériane officinale	50		

Tableau 25 - Dose maximum d'azote total pour les cultures de maraîchage - source GREN, 2012

		LEGUMES	
	Cultures	<b>Azote total apporté</b> uN <sub>total</sub> /cycle de production/Ha	Indication de production
11 1	année I	110	
asperge blanche	année 2 et +	125	
	plein champ	350	25 à 30 (T/Ha)
aubergine	sous-abris	220	120 (T/Ha)
betterave potagère	12002	150	
bette		200	
carde		200	
	industrielle	200	
carotte	primeur (botte)	200	
	normale	100	
céleris branche		300	
céleris rave		210	50 à 80 (T/Ha)
	été	320	24000 plants /Ha
choux-fleurs	automne	210	12000 à 14000 plants/Ha
	hiver	250	11000 à 12000 plants/Ha
choux à choucroute		200	
courgette		300	60 à 100 (T/Ha)
échalion		160	00 0 100 (1/110)
échalote		100*	
	d'hiver	250	
épinard	d'été	200	
fenouil	u cic	150	
Tenoun	flageolet	190	
	gros haricot	180	
haricot	haricot vert	160	
	demi- secs variété locale	190	
lentilles	demi sees variete tocate	0	1.7 (T/Ha)
Tentines	botte	120	1.7 (1/114)
navet	non botte	90	
	garde	150	
oignon	primeur / botte	150	
panais	primeur / botte	100	
persil		150	
petits pois / pois lég	nima	0 (30 en cas de récolte mécanique)	
petits pois / pois icg	primeur / été	285	50 à 80 (T/Ha)
poireau	automne / hiver	190	50 à 80 (T/Ha)
poivron	uniomne / niver	210	30 a 60 (1/11a)
pomme de terre	primeur	175	
radis	primeur	110	17 (T/Ha)
rutabaga		100	17 (1/11a)
Tutavaga	laitue	120	400 à 450 gr/tête
	scarole	160	50 à 70 (T/Ha)
	chicorée	160	50 à 70 (T/Ha)
	chioggia	160	50 à 70 (T/Ha)
	iceberg	140	30 a /0 (1/11a)
salades	romaine	120	
	pain de sucre	140	
		140	
	jeunes pousses globales	120	5 à 10 (T/Ha)
	mâche	120	3 a 10 (1/Ha)
toninomb	autres	120	
topinambour		100 champ » Chambre d'agriculture de Bretagne <i>G</i> o	1

<sup>\*</sup> Référence : « Fertilisation des légumes frais de plein champ », Chambre d'agriculture de Bretagne, Guide pratique 2008

Tableau 26 - Dose maximum d'azote total pour les cultures porte-graine « petites graines » - source FNAMS, 2012

Famille	Dose maximum d'azote total p	Surface	Besoin N <sub>total</sub> absorbés	Dose pivot
botanique	Espèce	France2011	par culture	(kg/ha)
		(ha - source GNIS)		(ng/nu)
		OURRAGERES PO		
Poacées	Ray-grass anglais	3445	170	
	Ray-grass d'Italie	2284	110	
	Fétuque élevée	2215	(hors précoupe de printemps)	
	Fétuque rouge	1528	150	
	Dactyle	947	190	
			Ray-grass d'Italie: 110	
	Ray-grass hybride	615	(hors précoupe de printemps)	
	Avoine rude	318		Idem avoine
	Fétuque ovine	65	Fétuque rouge: 150	
	Fétuque des prés	34	Fétuque élevée: 160	
	Brome	33	160	
	Pâturin des prés	17		80
	Fléole des prés	1	Fétuque élevée: 160	
Brassicacées	Chou fourrager	53		idem choux potager (110-125
	Radis fourrager	48	Radis potager: 150	
	Chou navet rutabaga	2		Idem colza (même espèce)
	BETT	ERAVE SUCRIER	E PORTE GRAINE	
Chénopodiacée	Betterave sucrière	4083	280	
	1	POTAGERES POI	RTE-GRAINE	
Alliacées	Oignon- plantation automne	2247	150	
	Oignon- plantation printemps	2247	70	
	Poireau	93	140	
	Echalote	26	Oignon automne: 150	
	Ciboule	5		75-90
Apiacées	Carotte(type Nantaise)	2450	140	
	Persil	920	Carotte: 140	
	Aneth	172	Carotte: 140	
	Coriandre	133	Carotte: 140	
	Fenouil	66	Carotte: 140	
	Panais	57	Carotte: 140	
	Céleri	44	Carotte: 140	
Astéracées	Chicorée Witloof(semis direct)		160	
	Chicorée à feuille	256	Chicorée Witloof:160	
	Laitue	29	130	
	Cardon	20	Carotte: 140	
Duraniantan	Chicorée Scarole / Frisée	20	Chicorée Witloof: 160	
Brassicacées	Radis (type rond-rouge)	691 226	150	110 125
	Choux	136	Dadia, 150	110-125
	Navet Cresson de fontaine	20	Radis: 150 Mâche : 70	
	Roquette	6	Radis: 150	
	Betterave rouge	483	200	
Chénopodiacées		406	Essais en cours	
emonopounicoos	Poirée	105	Betterave rouge : 200	
	Courge – Courgette	95	Essais en cours	120
	Concombre	24	255415 011 00415	120
Cucurbitacées	Cornichon	10		120
Cucurbitacées		< 10		120
	livieion	<b>\ 10</b>		
	Melon Citrouille - Patisson	1		120

Tableau 27 - Dose maximum d'azote total pour les cultures de pépinière – source Bureau Horticole Régional, 2012

cultures de pépinière	dose azote kg/annuelle	cycle cultural	facteurs de variation
Jeunes plants repiqués	160	1,5 an	selon espèces, densité
peupliers	135	3 ans	
semis résineux	90	1 an	
semis résineux 2 ans	110	2 ans	
semis feuillus	125	1 an	selon espèces
arbustes d'ornement	115	pluri annuel	selon espèces, densité
conifères	115	pluri annuel	
scions fruitiers	100	2 ans	selon espèces, densité
quenouilles	100	3 ans	selon espèces
tiges fruitières	125	4 / 5 ans	selon espèces
tiges ornement	140	4 ans et plus	selon espèces
rosiers 1ère année	110	1 an	
rosiers 2ème année	135	1 an	
plantes vivaces diverses	150	1 an	selon espèces, densité
plantes vivaces ( iris, hémérocales, pivoine)	125	1 à 1,5 an	selon espèces, densité
cultures de fleurs coupées	dose azote kg/annuelle	cycle cultural	
FC Type chrysanthèmes	110	1 an	
Muguet	55	pluri annuel	
cultures de potées fleuries sur sol	dose azote kg/annuelle	cycle cultural	
Chrysanthèmes toussaint	100	6 mois	sol mobilisé sur 1 an
Hortensia en vert	135	6/7 mois	sol mobilisé sur 1 an

Tableau 28 - Dose plafond pour autres cultures - source GREN, 2012

Cultures		<b>Dose plafond</b> uN <sub>total</sub> /cycle de production/Ha	
tabac		300	
soja		0 (sauf cas particulier d'échec de nodulation : 120)	
	Poids protéagineux	20	
	Vesces	20	
	Pois de printemps	20	
	Fèves	20	Cette valeur plafond
Légumineuses	Pois d'hiver	20	est possible en tant
	Autres protéagineux	20	que « starter »
	Protéagineux fourragers	20	
	Lupin doux	20	
	Luzerne	0	

#### ANNEXE 4: RECOMMANDATIONS DU GREN

L'équilibre de la fertilisation, qui se calcule à l'échelle d'un cycle pour une culture, doit être complété par un travail d'adaptation des système de production afin de prendre en compte l'ensemble de l'azote présent dans l'exploitation (vérification de la balance globale azotée).

En attendant un travail spécifique sur le sujet d'ici septembre 2013, le présent arrêté préconise dès maintenant les recommandations de base suivantes qui visent à réduire les excès de nitrates restant dans le sol après la culture principale.

- Privilégier la culture de colza ou l'implantation d'une CIPAN ou d'une prairie après une culture de céréales dont les rendements ont été largement inférieurs aux attentes afin d'utiliser l'azote en excès.
- Dans la mesure du possible, éviter de retourner une prairie à l'automne.
- Ajuster la dose prévisionnelle estimée en fonction des conditions climatiques de l'année et de l'état de nutrition azotée de la culture avec un outil de pilotage.
- Pour l'analyse de sol annuelle :
  - la méthode « reliquat azoté en sortie hiver » est à privilégier dans les situations à risques type « maïs sur maïs » en particulier à l'entrée du bilan du second maïs,
  - la méthode « azote total présent dans les horizons de sols cultivés », doit garantir que le prélèvement couvre tous les horizons explorés par les racines de la plante cultivée,
  - la méthode « taux de matière organique » est considérée comme la moins adaptée pour le calcul de la dose d'azote.
- Dans le cadre de l'utilisation des normes CORPEN pour le veau de boucherie, il faut prendre de préférence la valeur par veau produit dans l'année soit 2,1 kgN plutôt que la valeur par place.

#### ANNEXE 5: REFERENCES DE RENDEMENTS PAR CULTURE

#### Agriculteurs concernés:

Cette base de rendements peut-être utilisée pour apporter des références de rendement aux agriculteurs ne disposant pas de référence :

- jeune installé sans donnée de rendement du prédécesseur,
- agriculteur introduisant une nouvelle culture dans son assolement.

#### Source des données :

Cette base de rendement a été constituée à partir des données des plans prévisionnels de fertilisation des chambres d'agriculture et des prestataires des collèges distributeurs<sup>3</sup>.

#### Méthode de calcul:

Pour chaque département, un découpage a été réalisé par petite région naturelle ou par région de production. Quand une région de production a été retenue, il est précisé la composition de cette région (cantons et/ou communes). Pour les principales cultures du département, il est vérifié que la moyenne pondérée des rendements moyens par région (naturelle ou de production) est équivalente à la moyenne SRISE<sup>4</sup> de la culture. Ce rendement peut varier pour une même petite région selon la potentialité agronomique du sol.

#### Valeurs SRISE:

Les valeurs de références sont les données indiquées pour chaque petite région agricole. Les valeurs SRISE sont indiquées à titre indicatif et sont à utiliser en cas d'absence de référence au niveau de la petite région.

#### Conditions d'utilisation de la fourchette haute comme rendement objectif :

Dans le cas du choix par l'exploitant d'un objectif de rendement correspondant à un sol à fort potentiel, l'exploitant devra s'assurer par une analyse de sol ou un référentiel cartographique au  $1/25000^{\rm ème}$  indiquant les qualités pédologiques du sol<sup>5</sup> que son îlot à bien les caractéristiques d'un potentiel choisi. Dans tous les cas, il ne pourra aller au-delà de plus de 25% du rendement moyen de la petite région.

L'objectif de rendement est considéré dans la fourchette haute au-delà du rendement moyen.

A noter que la représentativité statistique de ces données se limite aux données mobilisées et traitées par les chambres d'agriculture et les prestataires de collèges distributeurs.

Service Régional de l'Information Statistique et Economique

Une de ces deux pièces devra être présentée en cas de contrôle.

### Loire Atlantique

Culture	Agrimer 2002 2011	SRISE		Pays de retz	Vignoble	Pays ancenis	Presquille	Pays de chateaubriant	Plateaux nantais- estuaire
	agreste	agreste		moyen	Parcelles à potentiel moyen	Parcelles à potentiel moyen	Parcelles à potentiel moyen	Parcelles à potentiel moyen	Parcelles à potentiel moyen
			surface moy pondérée						
Blé	64,2	61,7	61,7	59,8	61,7	61,1	59,8	62,6	62,6
								1	
Blé dur	57	53,3		55,3	59,9	57,0	57,0	61,6	61,6
orge	60,8	59,7	59,8	57,9	59,1	59,4	57,9	60,8	60,8
seigle	45,7	45,7		44,3	48,0	45,7	45,7	49,4	49,4
avoine hiver	44	44		42,7	46,2	44,0	44,0	47,5	47,5
							· ·		
avoine print	42	42		40,7	44,1	42,0	42,0	45,4	45,4
maïs irrig grain	88	88							
maïs non irrig grai	75,3	75,3							
maïs ensil irrig	137,7			144,6	144,6	144,6	144,6	144,6	144,6
<u> </u>						,			
maïs ensil non irriç	117	118	117,1	114,7	114,7	114,7	115,8	119,3	119,3
maïs semences									
sorgho	58,3	51,7		61,2	50,7	61,2	55,4		61,8
triticale	54	57		52,4	56,7	54,0	54,0	58,3	58,3
				02,1	33,1	0 1,0	0 1,0		55,5
colza hiver	29	34,3	29,6	27,8	27,8	29,0	28,1	30,5	30,5
tournesol	24,7	27,7		24,7	24,7	24,7	24,7	25,9	25,9
tournesor	24,7	21,1		24,7	24,1	24,1	24,1	23,3	25,5
soja	18,3	18,3		18,3	18,3	18,3	18,3	19,2	19,2
féverole		25		25,0	25,0	25,0	25,0	26,3	26,3
16 4 61 016	25	23		23,0	23,0	23,0	23,0	20,5	20,5
pois	33	33		33,0	34,7	33,0	33,0	35,6	35,6
lunin		20,7		21,0	22.4	21,0	21,0	22,7	22,7
lupin	21	20,7		21,0	22,1	21,0	21,0	22,1	22,1

#### MAINE ET LOIRE

Culture	Agrimer 2002 2011	SRISE	7.8	Nord segréen	Sud segréen	Nord mauges	sud mauges et vihiersois	saumurois (sud loire)	Baugeaois vallée
			1	cantons Pouancé, Segré, La lion, Château-neuf	centons Louroux, St Georges, Angers nord et ouest	cantons Champtoceaux,St Florent, Chalonnes, Montrevault,Beauprea U	cantons Chemillé, Montfaucon, Cholet, Vihiers, Thouarcé, angers sud	cantons Doué, Gennes, Montreuil, Saumur (sud Loire)	cantons Noyant, Longue, Saumuri nord Loirei, Baugé Beaufort, Angers Est, seicher Durtal
	agreste	agreste		Parcelles à potentiel moyen	Parcelles à potentiel moyen	Parcelles à potentiel moyen	Parœlles à potentiel moyen	Parcelles à potentiel moyen	Parcelles à potentiel moyen
		14	surface %	0,16	0,12	0,14	0,19	0,14	0,25
Blé	66	64,3	66,2	73,9	56,1	67,3	62,0	70,6	66,0
Blé dur	58	54		65,0	49,3	59,2	54,5	62,1	58,0
orge	60,5	60		67,8	51,4	61,7	56,9	64,7	60,5
avoine hiver	44,3	44,3		49,6	37,7	45,2	41,6	47,4	44,3
avoine print	40	40		45	34	41	38	43	40
maïs irrig grair	87,3	87,3		90,8	76,0	90,8	82,9	87,3	90,8
maïs non irrig	77,7	77,7		80,8	67,6	80,8	73,8	77,7	80,8
maïs ensil irrig	137,7		137,3	143,2	119,8	143,2	130,8	137,7	143,2
maïs ensil non	120,7	120	120,3	126	105	126	115	121	126
maïs semences	* = 36,9							37	37
sorgho	58,3	58,3		60,6	50,7	60,6	55,4	58,3	60,6
triticale	54	54		61,6	47,0	56,2	51,8	58,9	54,0
colza hiver	29	29,3	29,1	32,5	24,7	29,6	27,3	31,0	29,0
tournesol	26	26		26,0	26,0		26,0	26,0	26,0
soja	17,3	17,3		17,3	17,3	18,2	16,4	17,3	17,3
féverole	27	27		27,0	27,0	27,0	27,0	27,0	27,0
pois	36	36		36,0	36,0	36,0	36,0	36,0	36,0
lupin	20	20		20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0

(\*) source syndicat des producteurs de mais et Liamagrain europe (moy5demières années après avoir enlevé les extrêmes)

### Mayenne

	Agrimer 2002 2011	SRISE		Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Culture	agreste	agreste		Potentiel sol moyen	Potentiel sol	Potentiel sol moyen	Potentiel sol moyen
Culture		9.000	surface	0,35	moyen 0,24	0,28	0,13
			moy pondérée				
Blé	70,6	70,0	70,0	67	74	73	64
Blé dur	54,9	55,7		55,4	59,3	55,7	51,4
orge hiver	62,7	62,7	62,9	62,3	66,8	62,7	57,9
		17		46.7	50.4	47.0	42.4
seigle		47		46,7	50,1	47,0	43,4
avoine hiver		51,7		51,4	55,1	51,7	47,7
avoine mvei		01,1		01,4	00,1	01,1	41,1
avoine print		44		44	47	44	41
triticale		62,3		62	66	62	58
maïs irrig grain		89		95,4	72,4	75,7	69,1
maïs non irrig gra	77,7	73,3		98,6	74,8	78,2	71,4
				445.0	440.0	445.0	405.0
maïs ensil irrig				145,0	110,0	115,0	105,0
maïs ensil non irr	ia	127	126,2	144	121	115	112
mais chall fion III	9	121	120,2	1-1-1			
sorgho		53,7		62,2	46,1	46,1	39,2
				,-	.,-	.,-	,-
colza hiver		32,7	32,7	31,0	35,0	34,0	30,0
tournesol		25,7		29,6	21,9	21,9	18,7
soja		17		19,9	14,7	14,7	12,5
féverole		25					
pois		38,3					
lupin		20,7					

#### SARTHE

			i	bocage des										
Culture				alpes mancelles	bocage sabolien	plaine d'alençon	champagne mancelle	saosnois	perche	plateau calaisien	vallée du loir	belinois	vallée de la sarthe	beaugeois
	Agrimer 2002 2011	SRISE		Parcelles à potentiel moyen										
	agreste	agreste												
'			surface	23 664	29 333	24 342	35 558	18 220	53 373	48067	31047	4725	91635	3 329
Blé		68,7	moy pondérée 68,8	65,0	60,0	78,0	81,0	85,0	65,0	72,0	65,0	71,0	64,0	65,0
Die	69	00,7	00,0	05,0	00,0	70,0	01,0	00,0	00,0	72,0	00,0	71,0	04,0	00,0
Blé dur	57	55,7												
orge H	62	61,7		60,5	55,8	72,5	75,3	79,1	60,5	67,0	60,5	66,0	59,5	60,5
orge p	43	43,7				50,7	52,7	55,3	42,3	46,8	42,3		41,6	
seigle	48	48												
avoine hiver	43	48												
avoine print	38	42,3												
maïs irrig grain	99	99,3	99,1	91	99	100	97	101	95	100	103	100	102	98
mais irrig grani	99	30,0	00,1	01		100	- 01	101	- 00	100	100	100	102	- 00
maïs non irrig (	84	83,3	83,6	77	78	83	88	95	86	82	79	90	84	83
			476.0	162.0	176.0	470.0	472.0	400.0	100.0	470.0	402.0	470.0	402.0	474.0
maïs ensil irrig	176,0		176,0	162,0	176,0	178,0	173,0	180,0	169,0	178,0	183,0	178,0	182,0	174,0
maïs ensil non	125,0	125,7	125,0	118,0	120,0	119,0	124,0	160,0	129,0	122,0	121,0	150,0	122,0	100,0
maïs semences	31,3													
sorgho G	55,7	55												
triticale	58	58		60,5	55,8	72,5	75,3	79,1	60,5	67,0	60,5	66,0	59,5	60,5
colza hiver	33	33	33,0	33,5	32,5	34	35,5	38	33,5	34	30	32	31	30
30124 HIVOI	- 55		00,0	00,0	02,0		00,0	- 55	00,0					
tournesol	27	27		27,0	27,0	27,0	27,0	27,0	27,0	27,0	27,0	27,0	27,0	27,0
soia		19												
soja	19	13												
féverole	27,3	27,3												
		40.0		40.0	40.0	45.0	45.0	F0 0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0
pois p	41,3	40,3		42,0	40,0	45,0	45,0	50,0	42,0	40,0	40,0	40,0	40,0	40,0
lupin	20	20												
bett sucrière		854				700		700	700					
P de terre cons		288												
. 40 (6)16 (0)13		200												
										-	-	-	•	

#### **VENDEE**

Petites régions	Agrimer 2002 2011			Bocage de Chantonnay	Marais breton	Entre plaine, Bocage	Bas bocage	Marais poitevin desséché	Marais poitevin mouillé	Plaine	Haut Bocage
	ag <i>r</i> este	SRISE agreste		Parcelles à potentiel moyen	Parcelles à potentiel moyen	Parcelles à potentiel moyen	Parcelles à potentiel moyen	Parcelles à potentiel moyen	Parcelles à potentiel moyen	Parcelles à potentiel moyen	Parcelles à potentiel moyen
			surface % moy pondérée	0,0308	0,0446	0,0481	0,5308	0,10353	0,0229	0,09137	0,12787
Blé tendre d'hiver	65,3	64	64,08	64,0	60,8	64,0	63,4	60,8	67,2	64,0	70,4
Blé dur d'hiver	63	59,7						62,7	62,7	47,8	
Seigle	48,8	48		48,0	45,6	48,0	48,0	45,6	50,4	48,0	52,8
Orge d'hiver	56,56	61,3		61,0	58,0	61,0	61,0	58,0	64,1	61,0	67,1
Avoine hiver	43	43		43,0	43,0	43,0	43,0	43,0	43,0	43,0	43,0
Avoine printemps	38	38		38,0	38,0	38,0	38,0	38,0	38,0	38,0	38,0
maïs grain irrigué	103,3	105,7	105,7	105,7		105,7	105,7	105,7	105,7	105,7	105,7
maïs grain non irrigué	90,4	91,3		68	82	64	64	82	91	55	64
Maïs semence	33,9	32		32,0	32,0	32,0	32,0	32,0	32,0	32,0	32,0
Maïs ensilage non irrigué	10,86	11,9	108	108,0	108,0	108,0	102,0	140,0	151,0	108,0	102,0
Maïs ensilage irrigué	15,28			156,0		156,0	156,0			179,0	156,0
Sorgho	51,8	55,7		55,7	55,7	55,7	55,7	55,7	55,7	55,7	55,7
Triticale	53,9	56,7		56,7	53,9	56,7	56,7	53,9	59,5	56,7	62,4
Colza d'hiver (et navette)	29	28		34	34		34	34	34	34	34
Tournesol	24,7	27,7		28	33	28	28	33	33	28	28
Soja	20,1	18,3		18,3	18,3	18,3	18,3	18,3	18,3	18,3	18,3
Féveroles et fèves	28,7	26,7		26,7	26,7	26,7	26,7	26,7	26,7	26,7	26,7
Pois protéagineux	41,2	39,7		39,7	39,7	39,7	39,7	39,7	39,7	39,7	39,7
Lupin doux	24,5	20,3		20,3	20,3	20,3	20,3	20,3	20,3	20,3	20,3
pomme de terre de conso		291,7			l						ı İ
lin		?									
chanvre		?									

### **ANNEXE MAYENNE (1/2)**

découpage régions

zone 1	zone 2	Zone 3:	Zone 4:
3003 - Ambrières-les-Vallées	53001 - Ahuillé	53004 - Ampoigné	53010 - Assé-le-Bérenger
53013 - Averton	53002 - Alexain	53006 - Argenton-Notre-Dame	53017 - Ballée
53016 - Bais	53005 - Andouillé	53011 - Astillé	53019 - Bannes
3039 - Le Bourgneuf-la-Forêt	53007 - Argentré	53012 - Athée	53022 - La Bazouge-de-Chemere
53040 - Bourgon	53008 - Aron	53014 - Azé	53027 - Beaumont-Pied-de-Bœu
53042 - Brecé	53009 - Arquenay	53018 - Ballots	53032 - Blandouet
53047 - Carelles	53015 - La Baconnière	53026 - Beaulieu-sur-Oudon	53037 - Bouessay
3048 - Chailland	53021 - La Bazoge-Montpinçon	53029 - Bierné	53043 - Brée
33051 - Champéon	53023 - La Bazouge-des-Alleux	53030 - Le Bignon-du-Maine	53050 - Chammes
53053 - Champgenéteux	53025 - Bazougers	53033 - La Boissière	53065 - Châtres-la-Forêt
33055 - Chantrigné	53028 - Belgeard	53035 - Bouchamps-lès-Craon	53067 - Chémeré-le-Roi
53057 - La Chapelle-au-Riboul 53061 - Charchigné	53031 - La Bigottière	53036 - Bouère 53041 - Brains-sur-les-Marches	53076 - Cossé-en-Champagne 53092 - Deux-Évailles
53064 - Châtillon-sur-Colmont	53034 - Bonchamp-lès-Laval 53038 - Boulay-les-Ifs	53041 - Brains-sur-les-Marches 53046 - Le Buret	53095 - Épineux-le-Seguin
53069 - Chevaigné-du-Maine	53045 - La Brûlatte	53058 - La Chapelle-Craonnaise	53097 - Évron
53071 - Colombiers-du-Plessis	53049 - Châlons-du-Maine	53062 - Château-Gontier	53113 - Hambers
53079 - Couesmes-Vaucé	53052 - Champfrémont	53063 - Châtelain	53122 - Jublains
33080 - Couptrain	53054 - Changé	53066 - Chemazé	53134 - Livet
53083 - Courcité	53056 - La Chapelle-Anthenaise	53068 - Chérancé	53153 - Mézangers
53086 - La Croixille	53059 - La Chapelle-Rainsouin	53073 - Congrier	53159 - Montourtier
53091 - Désertines	53072 - Commer	53075 - Cosmes	53161 - Montsûrs
53093 - La Dorée	53074 - Contest	53077 - Cossé-le-Vivien	53163 - Neau
53096 - Ernée	53085 - Crennes-sur-Fraubée	53077 - Cossede-Vivien	53184 - Préaux
53100 - Fougerolles-du-Plessis	53094 - Entrammes	53082 - Courbeveille	53203 - Saint-Brice
53102 - Gastines	53099 - Forcé	53084 - Craon	53207 - Saint-Christophe-du-Luc
53106 - Gesvres	53103 - Le Genest-Saint-Isle	53087 - La Cropte	53218 - Sainte-Gemmes-le-Robe
33107 - Gorron	53105 - Gesnes	53088 - Cuillé	53221 - Saint-Georges-sur-Erve
53111 - La Haie-Traversaine	53108 - La Gravelle	53089 - Daon	53228 - Saint-Jean-sur-Erve
33112 - Le Ham	53109 - Grazay	53090 - Denazé	53232 - Saint-Léger
53114 - Hardanges	53119 - L'Huisserie	53098 - Fontaine-Couverte	53233 - Saint-Loup-du-Dorat
53115 - Hercé	53129 - Launay-Villiers	53101 - Fromentières	53244 - Saint-Ouën-des-Vallons
53116 - Le Horps	53130 - Laval	53104 - Gennes-sur-Glaize	53248 - Saint-Pierre-sur-Erve
3118 - Le Housseau-Brétignolles	53133 - Lignières-Orgères	53110 - Grez-en-Bouère	53255 - Sainte-Suzanne
3120 - Izé	53137 - Loiron	53117 - Houssay	53257 - Saulges
3121 - Javron-les-Chapelles	53140 - Louverné	53124 - Laigné	53264 - Thorigné-en-Charnie
3123 - Juvigne	53141 - Louvigné	53128 - Laubrières	53265 - Torce-Viviers-en-Chami
53125 - Landivy	53143 - Maisoncelles-du-Maine	53135 - Livré	53267 - Vaiges
53126 - Larchamp	53144 - Marcillé-la-Ville	53136 - Loigné-sur-Mayenne	53274 - Vimarcé
53127 - Lassay-les-Châteaux	53146 - Martigné-sur-Mayenne	53138 - Longuefuye	53276 - Voutré
33131 - Lesbois	53147 - Mayenne	53145 - Marigné-Peuton	00210 100110
53132 - Levaré	53156 - Montflours	53148 - Mee	1
53139 - Loupfougères	53157 - Montigné-le-Brillant	53150 - Ménil	1
53142 - Madré	53158 - Montjean	53151 - Méral	1
53154 - Montaudin	53162 - Moulay	53152 - Meslay-du-Maine	1
53155 - Montenay	53169 - Olivet	53165 - Niafles	1
3160 - Montreuil-Poulay	53173 - La Pallu	53168 - Nuillé-sur-Vicoin	1
53164 - Neuilly-le-Vendin	53175 - Parné-sur-Roc	53172 - Origné	1
3170 - Oisseau	53179 - Placé	53178 - Peuton	1
3174 - Parigné-sur-Braye	53182 - Port-Brillet	53180 - Pommerieux	1
3176 - Le Pas	53185 - Pré-en-Pail	53186 - Quelaines-Saint-Gault	1
53177 - La Pellerine	53187 - Ravigny	53188 - Renazé	1
53181 - Pontmain	53194 - Ruillé-le-Gravelais	53191 - La Roë	1
3189 - Rennes-en-Grenouilles	53195 - Sacé	53192 - La Rouaudière	1
33190 - Le Ribay	53198 - Saint-Aubin-du-Désert	53193 - Ruillé-Froid-Fonds	1
3196 - Saint-Aignan-de-Couptrain	53200 - Saint-Baudelle	53197 - Saint-Aignan-sur-Roë	1
3199 - Saint-Aubin-Fosse-Louvain	53201 - Saint-Berthevin	53206 - Saint-Charles-la-Forêt	1
3202 - Saint-Berthevin-la-Tannière	53204 - Saint-Calais-du-Désert	53210 - Saint-Denis-d'Anjou	1
3211 - Saint-Denis-de-Gastines	53205 - Saint-Céneré	53212 - Saint-Denis-du-Maine	1
3213 - Saint-Ellier-du-Maine	53208 - Saint-Cyr-en-Pail	53214 - Saint-Erblon	1
3216 - Saint-Fraimbault-de-Prières	53209 - Saint-Cyr-le-Gravelais	53215 - Saint-Fort	1
3223 - Saint-Germain-de-Coulamer		53231 - Saint-Laurent-des-Mortie	rs
3226 - Saint-Hilaire-du-Maine	53220 - Saint-Georges-le-Fléchard	53240 - Saint-Martin-du-Limet	1
3230 - Saint-Julien-du-Terroux	53222 - Saint-Georges-te-Flechard	53241 - Saint-Michel-de-Feins	1
3234 - Saint-Loup-du-Gast	53224 - Saint-Germain-le-Fouilloux	53242 - Saint-Michel-de-la-Roë	1
3235 - Sainte-Marie-du-Bois	53225 - Saint-Germain-le-Guillaume	53250 - Saint-Poix	1
3236 - Saint-Mars-du-Désert	53229 - Saint-Jean-sur-Mayenne	53251 - Saint-Quentin-les-Anges	1
3237 - Saint-Mars-sur-Colmont	53243 - Saint-Ouën-des-Toits	53253 - Saint-Saturnin-du-Limet	1
3238 - Saint-Mars-sur-la-Futaie	53247 - Saint-Pierre-la-Cour	53254 - Saint-Sulpice	1
3239 - Saint-Martin-de-Connée	53252 - Saint-Samson	53258 - La Selle-Craonnaise	1
3245 - Saint-Pierre-des-Landes	53262 - Soulge-sur-Ouette	53259 - Senonnes	1
3246 - Saint-Pierre-des-Nids	53272 - Villepail	53260 - Simplé	1
3249 - Saint-Pierre-sur-Orthe	The state of the s	53273 - Villiers-Charlemagne	1
33256 - Saint-Thomas-de-Courcerier		July Timer 5-Oriente magne	4
53261 - Soucé	i		
53263 - Thubœuf	1		
Deog - Hubocul	1		
3266 - Trans			
	4.		
53269 - Vautorte			
53266 - Trans 53269 - Vautorte 53270 - Vieuvy 53271 - Villaines-la√uhel			

# ANNEXE6 : GRILLE DE CALCUL DE LA DOSE PREVISIONNELLE D'AZOTE

#### **CULTURE**

L'équilibre de la fertilisation azotée doit être calculé, selon les postes présentés en annexe1, pour chaque parcelle. Les tableaux de références cités se trouvent en annexe 2.

<u>Liste des cultures concernées</u> : céréales à paille, maïs, sorgho, mélanges de culture, pomme de terre de consommation, colza, lin, tournesol, chanvre.

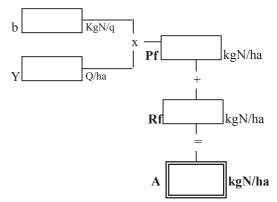
#### A. ESTIMATION DES BESOINS D'AZOTE

■ Pf: quantité d'azote absorbé par la culture à la fermeture du bilan Pf= b x Y

b : besoin de la culture, tableau 1

Y: objectif de rendement selon zonage local, tableau 5

Rf: quantité d'azote minéral dans le sol à la fermeture du bilan, tableau 15



kgN/ha

kgN/ha

#### B. ESTIMATION DES FOURNITURES D'AZOTE

■ Pi : azote absorbé par unité de production à l'ouverture du bilan

Tableau 6 pour les céréales d'hiver

et t*ableau 7* pour le colza, le lin, la pomme de terre, le tournesol, le chanvre, le maïs et le sorgho

■ Mh : minéralisation nette de l'humus du sol, tableau 8

■ Mhp : minéralisation nette due à un retournement de prairie, tableau 9

Mr: minéralisation nette des résidus de récolte, tableau 10

MrCi: minéralisation nette des résidus de cultures intermédiaires, tableau 12

Nirr: azote apporté par l'eau d'irrigation

Analyse réalisée par l'agriculteur Nirr = (V/100) X (C/4.43)

V = quantité d'eau apportée en mm

C = concentration de l'eau en nitrate (mg  $NO_3^-/L$ )

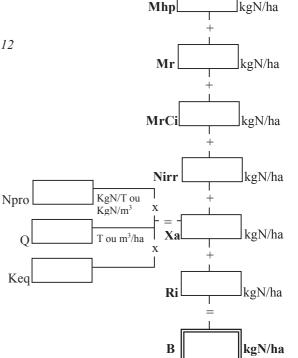
■ Xa : fourniture d'azote par les Produits Résiduaires Organiques Xa= %Npro x Q x Keq

%Npro: teneur en azote du produit, tableau 13

Q : volume ou masse épandue à l'hectare

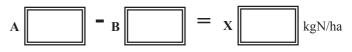
Keq: coefficient d'équivalence engrais minéral efficace, tableau 14

■ Ri : reliquat azoté quantité d'azote minéral dans le sol à l'ouverture du bilan (reliquat sortie hiver), tableau 16



On obtient ainsi X, la dose d'azote minérale à apporter

Equilibre de la fertilisation minérale



#### **PRAIRIES**

L'équilibre de la fertilisation azotée doit être calculée selon les postes présentés en annexe 1 pour chaque parcelle. Les tableaux de références cités se trouvent en annexe 2.

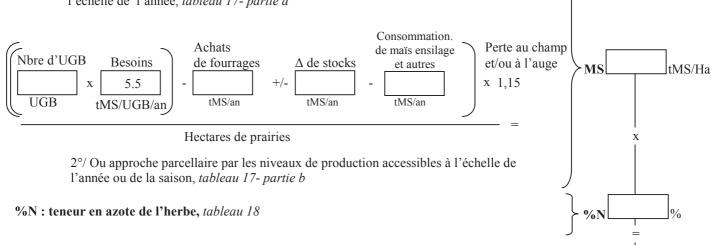
#### A. ESTIMATION DES BESOINS D'AZOTE

■ Pf: quantité d'azote absorbé par la prairie jusqu'à la récolte, Pf = Nexp (Nréserve étant considéré nul) Nexp: quantité d'azote exportée par la prairie (kgN/Ha),

 $Pf = Nexp = MS \times \%N$ 

MS: Objectif de production de la prairie, tableau 17, à calculer selon 2 approches distinctes : 1°/ Approche globale à partir de la valorisation moyenne de l'herbe de l'exploitation à

l'échelle de l'année, tableau 17- partie a



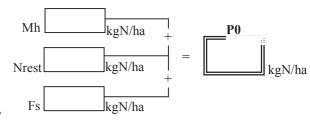
#### B. ESTIMATION DES FOURNITURES D'AZOTE

■ P0 : Fournitures globales d'azote minéral par le sol, P0 = Mh + Nrest + Fs

Mh: minéralisation nette de l'humus du sol, tableau 19

**Nrest**: contribution directe des restitutions au pâturage de l'année, tableau 20

Fs: quantité d'azote fixée par les légumineuses présentes, tableau 21



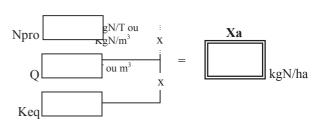
kgN/ha

#### Xa: Fourniture d'azote par les Produits Résiduaires Organiques $Xa = \%Npro \times Q \times Keq$

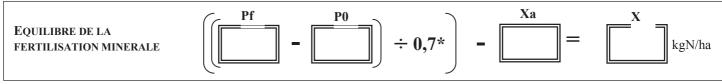
%Npro: teneur en azote du produit, tableau 13

Q : volume ou masse épandue à l'hectare

Keq: coefficient d'équivalence engrais minéral efficace, tableau 22



On obtient ainsi X, la dose d'azote minérale à apporter



<sup>\*</sup> CAU : coefficient apparent d'utilisation de l'engrais minéral fixé à 0,7 pour les régions de l'ouest de la France

# ANNEXE 7: METHODE DU BILAN PREVISIONNEL POUR LA FERTILISATION AZOTEE: MELANGES DE CULTURES ANNUELLES

<u>Mélanges de cultures annuelles</u> = espèces fixatrices d'azote + espèces non fixatrices d'azote.

Le raisonnement de la fertilisation azotée est basé sur la méthode du bilan détaillée dans le présent arrêté avec les spécificités suivantes :

- La différence dans l'application de l'équation [3'] réside dans les besoins de la plante (b). Le b retenu est celui des espèces non fixatrices calculé à la proportion de « semis plantes non fixatrices d'azote/plantes fixatrices d'azote ». L'objectif de rendement retenu est l'objectif de rendement moyen des espèces non fixatrices présentes dans l'association de culture (sur la base des rendements visés en culture pure) ; avec une pondération au prorata de la densité relative au semis des espèces non fixatrices en comparaison des densités recommandées en cultures pures.
- Cas d'un mélange contenant plusieurs espèces non fixatrices : Lorsque plusieurs céréales sont mélangées, le besoin retenu est 2.5uN/q ou 25 kgN/tMS.
- L'estimation des fournitures est raisonnée selon la méthode du bilan proposée dans le présent arrêté sans autre adaptation.
- Plafonnement : La dose d'azote apportée sur une association céréales-légumineuses ne pourra en aucun cas dépasser la dose raisonnée pour la culture en pure de la plante non fixatrice présentant les besoins les plus élevés (besoins par unité de rendement \* objectifs de rendement).

#### Ajustement de la dose sortie-hiver :

Dans le cas d'une modification du peuplement sortie hiver, la dose pourra être ajustée dans les situations suivantes :

- Concernant des associations de culture comportant des légumineuses fourragères (pois fourrager, vesce, ...), si une disparition complète des légumineuses est observée sortie- hiver, alors la dose sera calculée comme pour une céréale pure (ou un mélange de céréales sans espèce fixatrice partenaire).
- Concernant des associations de culture comportant des protéagineux (pois protéagineux, féverole, lupin), s'il est observé sortie-hiver une densité de protéagineux inférieure à 5 pieds/m², alors la dose sera calculée comme pour une céréale pure (ou un mélange de céréales sans plante fixatrice partenaire).
- S'il est observé sortie-hiver une disparition complète des plantes non fixatrices, alors aucune fertilisation azotée ne pourra être apportée.

Dans le cas où la fertilisation est nécessaire, les besoins des céréales retenus sont les besoins déjà référencés en annexe 2 – tableau 1 à 3 de ce présent arrêté.

**Exemple:** 

Densité	Besoin /quin tal (kg N/q)	Objectif rendeme nt (q/Ha)	Besoins totaux (kg N/ha)
Culture pure 100% blé, variété Arezzo	3.0	80	80 * 3 = <b>240</b>
Mélange de culture substitutif : 50 % Blé variété Arezzo (en comparaison d'un blé pur) +50% de Pois (en comparaison d'un pois pur)	3.0	80 * 0,5 = 40	80 * 0,5 * 3 = <b>120</b>